



Assemblée Générale du 25 avril 2018

Procès verbal

Actions Tenga

Maison de la sécurité, rue des Bossons 11, 1213 Onex

19h

Première partie

1. Accueil et présentation d'Actions Tenga aux nouveaux membres

2. Le Procès verbal de l'Assemblée générale du 4 mai 2017 est adopté

Contrôle des présences

3. Le rapport d'activité 2017

Notre association compte 30 membres - et a donc doublé depuis l'an passé- plus 8 donateurs, et 13 sympathisants.

Nous avons tenu 3 séances du bureau, 1 séance de publipostage, effectué une vente de pâtisseries et une autre d'articles africains, tenu un stand pour le 50^e anniversaire du CO Marais et reçu une contribution du cours facultatif de théâtre du Marais et nous nous sommes présenté aux anciens élèves du CO du Marais.

Le logo de notre association a été créé par Flavien Jay, sur la base de la forme des feuilles de la Moringa oleifera, plante africaine aux nombreuses vertus.

La page Facebook est régulièrement mise à jour, Des flyers, pulls et banderoles aux couleurs de l'association ont été édités aux Burkina.

Nous avons un nouveau partenaire : L'association Keneya formée par des médecins burkinabès.

Au Burkina, sur le site de Roumtenga, notre dispensaire a reçu un toit, des vitrages, le crépi est réalisé et les câbles électriques sont tirés. Les plafonds sont posés et une partie de la plomberie est installée. Les devis pour la fin des travaux ont été demandés.

Un don local en ciment couvrira la moitié des frais de construction du mur d'enceinte.

4. Le bilan comptable 2017 est validé par Vincent Schulte qui remercie les responsables pour la bonne tenue des comptes et leur clarté. Il renouvellera l'exercice volontiers l'an prochain.

5. Élections des membres du Bureau exécutif et attribution des fonctions

Le bureau se représente en bloc selon le tableau ci-dessous :

Fonction	Nom	Prénom
Président	Clark	Kevin
Secrétaire Général	Jay	Claude
Trésorière	Vah Lou	Toua Ondina Patricia
Vice - président	Gnienhoun	Nazaire
Membre du bureau, SG adjointe	Boatta	Brenda
Membre du bureau, SG adjoint	Ajana	Nawfal
Membre du bureau, webmaster	Boatta	Marco

Elections à l'unanimité.

6. Le programme d'activités 2018 est accepté.

Présentation de l'évolution du chantier du dispensaire de Roumtenga

7. Divers

Remerciements à Michel Sama pour sa présence et son intervention prévue en deuxième partie de séance.

Il faudra déplacer le siège de l'association à Onex, afin d'inscrire nos activités dans cette commune.

On prendra contact avec le Département des finances du Canton pour être déclaré « Association d'intérêt public » ce qui permettrait à nos membres de déduire leurs dons de leurs impôts.

Brenda propose les services d'une de ses résidentes qui souhaiterait s'engager comme bénévole dans notre association, avec des compétences en comptabilité. Nous lui proposons de l'inviter à notre prochaine séance.

On demande le budget complet du dispensaire, soit 87'200 frs.

Deuxième partie

1. Intervention de Michel Sama, Fondateur de l'école de Roumtenga.

2. Apéro

Note : les documents relatifs aux présentations sont disponibles sur actionstenga.org/administration

1. Intervention de Michel Sama, Fondateur de l'école de Roumtenga.

Michel Sama remercie l'association Actions Tenga et son président Kevin Clark au nom des parents d'élèves de l'école de Roumtenga pour leur avoir permis d'accéder à l'eau potable. « C'est une épine qu'on a enlevé des pieds des habitants ! »

Sur le site de Roumtenga, Michel Sama projetait au départ de fonder un internat destiné à des élèves plus fortunés de la capitale. Cela aurait permis de financer la scolarisation de tous les enfants du village grâce à leur contribution.

Cependant, ce projet nécessite de pouvoir garantir un certain niveau d'hygiène et de santé publique que le site de Roumtenga n'offre pas. Ainsi si le forage permet désormais un accès à l'eau potable, la construction d'une maison de santé s'avère indispensable pour développer l'hygiène de base et l'éducation à la propreté.

A noter que ces deux projets motivent la population locale, qui s'engage pour des actions ponctuelles, comme lors du creusement des fondations du dispensaire. Les autorités coutumières du village soutiennent ces actions et ont participé à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'édifice. Michel Sama et sa famille sont si motivés qu'ils ont économisé sur leur budget familial pour cette entreprise.

Michel Sama a pris contact avec le ministère de la santé pour que le dispensaire réponde aux normes institutionnelles et invitera le ministre de la santé pour la future inauguration du bâtiment, ce qui lui donnera toute l'aura nécessaire auprès de la population.

Le fonctionnement du dispensaire sera décidé par l'association des habitants, certainement sur le modèle positif de la gestion de l'eau du forage, ce qui impliquera de faire participer financièrement les usagés afin d'assurer la pérennité de l'institution.

Des carnets de santé devront être achetés et les consultations, ainsi que les visites médicales seront payantes. En outre, notre centre de soins pourra servir comme centre de dépistage des épidémies.

L'idéal sera d'obtenir le statut de dispensaire conventionné de l'Etat, animé par du personnel officiel, payé par l'Etat. Un infirmier très dynamique de la capitale a déjà élaboré la liste des fournitures médicales nécessaires.

Dans la région, une école protestante a suivi ce modèle de développement et gère maintenant un centre chirurgical et une clinique reconnus. Deux associations locales soutiennent notre projet.